

Projet pédagogique
Accueil Collectif de Mineurs
Du 21 octobre au 31 octobre 2024

AUX couleurs de l'automne

Groupe scolaire
Loubet - Saint-Exupéry
268 , rue de Denain
62700 Bruay-La-Buissière

 **06.31.25.74.56**





Sommaire

Les fondamentaux

1

Les incontournables

2

Les “Gamins Exceptionnels”

3

Le thème

4

Les structures d'accueil

5

Organisation et fonctionnement

6

Rôles de chacun

8

Direction et animation

9

Règles de vie

10

Les réunions

11

Les évaluations

12

Le bilan

13



LES INTENTIONS ÉDUCATIVES

L'Accueil Collectif de Mineurs est un lieu où chaque enfant doit s'épanouir en toute sécurité. Le respect de l'intégrité de l'enfant et la garantie de sa sécurité morale, physique et affective sont des priorités pour les Accueils Collectifs de Mineurs de la ville. L'ACM est avant tout :

Un lieu de détente où chaque enfant vit des moments plaisants, où les rythmes de vie sont respectés et la sécurité garantie.

Un lieu de socialisation en permettant à l'enfant d'être acteur de ses loisirs, de trouver sa place parmi les autres, d'évoluer dans un univers juste.

Un lieu ludique en favorisant l'autonomie, en encourageant le vivre ensemble, en privilégiant le bien-être et en initiant à l'écocitoyenneté.

LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS DES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

- Repérer et répondre aux besoins et aux attentes du public,
- Permettre à tous d'accéder aux dispositifs d'accueil et d'animation proposés,
- Favoriser l'autonomie, le développement et la responsabilisation,
- Encourager la vie en collectivité et l'Éducation Populaire,
- Approfondir avec l'enfant les notions d'hygiène de vie et de santé,
- Répondre aux besoins spécifiques de l'enfant, respecter son rythme de vie et ses choix,
- Contribuer à la découverte de nouveaux environnements (sportif, culturel et artistique),
- Initier un partenariat actif avec les parents.

LES VALEURS

- Transmettre les Valeurs de la République notamment la laïcité et les Droits de l'enfant,
- Contribuer à l'éducation de tous, sans discrimination aucune, tout en respectant l'intégrité de la personne,
- Responsabiliser les enfants, participer à leur socialisation,
- Leur permettre de devenir des citoyens actifs par l'apprentissage,
- Favoriser l'ouverture vers le monde extérieur et faire de chacun des citoyens écoresponsables,
- Ouvrir les horizons de chacun vers les loisirs, le sport, la culture.

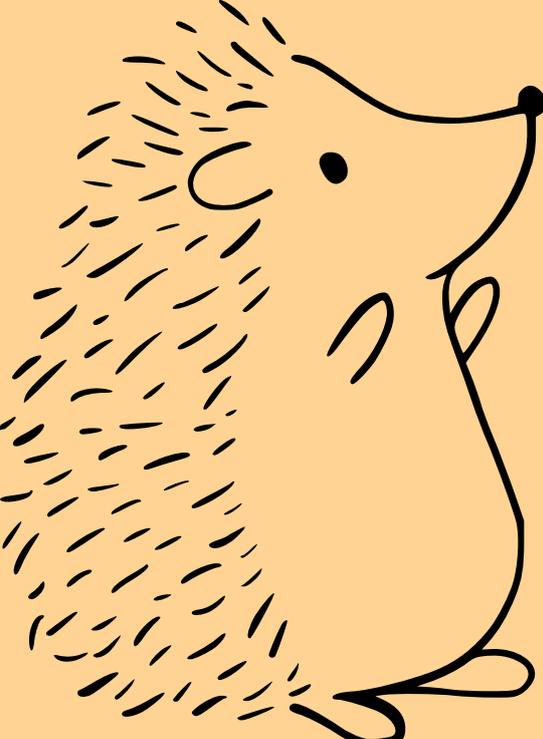
LES INTENTIONS PÉDAGOGIQUES

- Mise en place d'un temps d'accueil permettant à l'enfant de s'installer à son rythme, lui laisser la possibilité de ne rien faire et/ou d'agir seul,
- Proposer des activités diversifiées et innovantes,
- Être disponible et à l'écoute, échanger avec chaque enfant,
- Valoriser l'enfant, le mettre en confiance,
- Faire participer les enfants dans les petites tâches (rangement, vaisselle...),
- Veiller au bon déroulement des temps d'animation,
- Alternier temps d'activité, temps libres et de repos.

LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Développer les capacités motrices chez les enfants par les activités manuelles ou les animations sportives à caractère ludiques et éducatives,
- Favoriser l'esprit d'équipe par les jeux de coopération et les projets,
- Favoriser la pratique régulière d'une activité physique,
- Sensibiliser les enfants à leur environnement et aux actes de la vie quotidienne,
- Sensibiliser les enfants à la différence.

LES ENFANTS - ADULTES PORTEURS DE HANDICAP



La ville de Bruay-La-Buissière accompagnée de l'Association "Gamins Exceptionnels", porte une attention particulière à l'inclusion des enfants - adultes porteurs de handicap ou aux besoins spécifiques au sein de l'Accueil Collectif de Mineurs. *C'est en jouant, pratiquant et en découvrant ensemble que les enfants - adultes apprendront la tolérance, le respect des différences et la solidarité, valeurs essentielles au vivre ensemble.*

Avec le soutien de l'Association "Gamins exceptionnels", une rencontre préalable avec l'enfant et les parents est organisée. Un Protocole d'Accueil Individualisé (ou PAI) sera alors élaboré en collaboration avec les parents et les différents partenaires afin de mieux appréhender les attentes et les besoins de l'enfant ainsi que des parents.

L'équipe pédagogique devra donc :

- Reconnaître l'enfant ou l'adulte porteur de handicap comme une personne à part entière au sein du groupe,
- Faire preuve d'égalité,
- De prendre en compte ses besoins spécifiques,
- De garantir sa sécurité morale, physique et affective,
- De permettre à l'enfant - l'adulte de vivre des situations favorisant son autonomie et adaptées à ses capacités.

Il faut garder à l'esprit que chaque action menée au sein de l'Accueil Collectif de Mineurs est sujet à une réflexion en équipe pluridisciplinaire afin de convenir d'une cohérence éducative.





LE THÈME POUR CETTE
SESSION D'OCTOBRE 2024
EST :



AUX COULEURS DE L'AUTOMNE

Les couleurs de l'automne offrent une palette riche et variée, idéale pour divers projets artistiques et éducatifs.

Les objectifs fixés sont :

- Encourager l'observation et la découverte des différentes couleurs de feuilles et des paysages automnaux : Sorties pour le ramassage des feuilles, observation des différentes couleurs : rouge, orange, jaune, marron, vert,
- Développer la créativité et utiliser les couleurs de l'automne pour des projets et des créations artistiques comme la peinture, le collage, la création d'un nuancier. Cela aide à appréhender la compréhension du mélange des couleurs,
- Explorer les couleurs de l'automne au travers de l'éducation sensorielle en utilisant des matériaux aux textures et odeurs variées,
- Faire le lien entre les couleurs et la succession des saisons et ainsi aborder la notion de temps,
- Enrichir le vocabulaire des enfants,
- Jouer avec la nature : ramasser les feuilles, identifier l'arbre, fabriquer un herbier, reconnaître les animaux.



La session du mois d'octobre pour les Accueils Collectifs de Mineurs se déroulera sur le Groupe scolaire LOUBET - SAINT-EXUPÉRY de Bruay-La-Buissière.

Ce groupe scolaire LOUBET - SAINT-EXUPÉRY regroupe deux bâtiments distincts séparés par une allée piétonnière : un bâtiment destiné pour les maternels et le second pour les élémentaires.

Les espaces que nous utilisons dans le cadre de l'ACM sont :

Côté Loubet (élémentaire) :

- Tisanerie avec utilisation du frigo
- Salle de réunion
- Sanitaires
- 2 salles de classes de Mme Asset et Mme Loth
- Salle d'évolution
- Restaurant scolaire

Côté St Exupéry (maternel) :

- Panneau d'affichage
- Salle de motricité avec utilisation du matériel - utilisée comme garderie matin et soir
- Salle d'art plastique
- Dortoir
- 3 salles de classe
- Tisanerie avec utilisation du frigo
- Salle de réunion
- Sanitaires

La restauration fonctionnera sur deux services le midi la première semaine et un seul la seconde semaine.

L'Accueil Collectif de Mineurs fonctionne du 21 octobre au 31 octobre 2024.

Des modalités d'accueil

Les enfants ne fréquentant pas la garderie devront être déposés entre 8H45 et 9H00 et être repris entre 17H00 et 17H15.

Pour les parents qui le souhaitent, une garderie est proposée aux familles :

- de 7H30 à 8H45 le matin et
- de 17H15 à 18H30 le soir.

La restauration se fait dans l'enceinte du groupe scolaire LOUBET -SAINT-EXUPÉRY.

De petits groupes

Nous souhaitons mettre en avant la vie quotidienne en collectivité. Aussi, nous favorisons un fonctionnement en petits groupes d'âge, homogènes qui permet à chaque enfant de vivre à son rythme et d'entretenir des relations privilégiées avec les autres enfants comme avec les animateurs.

Le petit groupe, sécurisant, permet de trouver plus facilement ses repères et une place parmi les autres. Les enfants sont répartis en fonction de leur âge et donc de leurs besoins, intérêts et rythmes de vie.

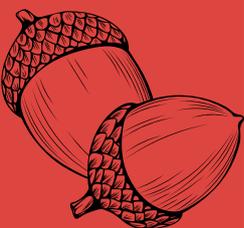
- Les maternels : 2 ans et demi à 4 ans - 4 à 5 ans - 5 à 6 ans
- Les élémentaires : 6 à 7 ans - 8 à 10 ans - 10 à 12 ans
- Les sportifs : 7 à 17 ans

Une souplesse de fonctionnement

Il est néanmoins très important pour nous de permettre aux enfants d'âges différents de se rencontrer et de vivre certains moments ensemble. Certains éprouvent le besoin de retrouver leur frère/soeur ou des copains de quartier... D'autre part, les petits et grands sont conviés sur des temps d'activités communs durant lesquels seront valorisés les compétences de chacun. La rencontre de ces groupes permet également aux plus jeunes d'appréhender plus facilement le prochain passage dans le groupe des plus grands...

6

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT



Des animateurs référents

Chaque groupe est accompagné par des animateurs référents. L'animateur / animatrice est un repère, un pilier pour l'enfant. Il apporte avant tout autre chose de la sécurité qu'elle soit physique, morale ou affective. Les enfants doivent pouvoir se diriger vers ces « animateurs repères » à tout moment de la journée et avoir en eux une confiance absolue.

Les règles de vie ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères sur les droits et les devoirs des adultes comme des enfants. Ces règles sont établies ensemble et servent de référence afin de garantir une organisation harmonieuse de la vie collective tout en respectant le cadre et le fonctionnement défini pour l'organisation générale de l'ACM.

Des règles de vie

Les sanctions

L'animateur / l'animatrice **NE DOIT PAS PUNIR** un enfant mais il doit considérer la sanction qu'il va donner pour respecter son intégrité et lui permettre ainsi de réfléchir sur la portée de son acte. La sanction vise à réparer une bêtise commise.

- Elle ne doit être ni vexante, ni blessante, ce n'est pas une corvée, un châtiment ou une privation,
- Elle doit être proportionnelle à la faute commise,
- Elle doit surtout être justifiée, expliquée par celui qui la donne à celui qui la reçoit,
- Elle doit être juste, appliquée de façon identique dans des circonstances semblables.



LE DIRECTEUR - LA DIRECTRICE



- Élabore un projet pédagogique en veillant à associer et prendre en compte tous les publics (enfants, animateurs, parents...),
- Est garant du bien-être et de la sécurité de tous, adultes comme enfants et de la qualité des projets d'animation et des activités proposés,
- Anime et forme l'équipe d'animateurs en facilitant l'expression de chacun,
- Organise, gère l'Accueil Collectif de Mineurs en se référant aux valeurs et au projet éducatif de la ville,
- Veille aux bonnes relations entre tous, organise l'information et la communication,
- Veille au respect des locaux, du mobilier et du matériel confiés.

L'ANIMATEUR - L'ANIMATRICE



- Est une référence, un atout, un repère, un pilier pour l'enfant,
- Assure la sécurité affective, morale et physique de chaque enfant ainsi que l'hygiène corporelle et alimentaire,
- Exploite et transmet ses différents savoirs, s'enrichit de la vie collective et des expériences de chacun,
- Répond aux besoins et attentes de chaque enfant,
- Participe de manière active aux réunions de préparation, de régulation et de bilan,
- Accueille de manière individualisée l'enfant et sa famille.
- Prend connaissance des protocoles Incendie et PPMS (Plan Particulier de mise en sécurité), des exercices pourront être organisés avec l'appui des personnels formés,
- Privilégie la communication et l'échange d'informations au sein de l'équipe comme avec les familles.
- Élabore des projets d'activité en cohérence avec le projet pédagogique.
- Aménage les espaces avec les enfants en tenant compte de leur âge et de leurs besoins.
- Propose aux enfants un panel d'activités de qualité tout en leur laissant la possibilité de construire leur journée selon leurs envies et leurs attentes,
- Associe : LE RESPECT : des enfants, des familles, de l'équipe... LE DYNAMISME : pour être disponible et ouvert tout en étant force de proposition, L'ENTHOUSIASME : un esprit que l'on communique à travers chacun de ses sourires. LE PROFESSIONNALISME : pour assurer ses fonctions avec responsabilité, efficacité et discernement.

RÔLES DE CHACUN

L'ÉQUIPE D' ANIMATION

L'équipe de direction

Madame Dominique ANTOSZ

Directrice

Diplômée BAFA - BAFD - Stagiaire BPJEPS-LTP
pour la semaine 1

Monsieur Jérôme TRUFFIER

Directeur

Diplômé BEATEP - Référent PRE
pour la semaine 2

L'équipe d'animateurs



Animateurs - animatrices diplômés

AUDE - MARIE - LAURINE - VIRGINIE - SARAH
MAUREEN - CAMILLE - LUCAS



Animateurs - animatrices stagiaires

DELPHINE - MATHÉO -



Éducateurs sportifs

JÉRÔME - ÉRIC - DOMINIQUE - GUILLAUME -
EMMANUELLE - PHILIPPE



LES RÈGLES DE VIE DES ANIMATEURS

Si les enfants ont besoin de règles pour évoluer au sein du groupe, il en est de même pour les animateurs - animatrices qui eux, rappelons le, sont des exemples !

Pour favoriser la cohésion de l'équipe et afin d'éviter les différences de comportement et d'attitude de chacun, il est nécessaire d'établir également des règles de vie pour les adultes :

- Le comportement des adultes doit tenir compte des notions d'influence et d'identification qu'il peut avoir sur les enfants au-travers de leurs faits, gestes et dires : *l'adulte est non seulement le reflet de l'ACM mais aussi le miroir de l'enfant,*
- L'adulte doit avoir une tenue décente et devra non seulement adopter un langage correct mais aussi une posture en adéquation avec ses fonctions que se soit avec les enfants ou les familles. En aucune manière, l'adulte ne doit tenir de propos vexatoires ou *porter atteinte à l'intégrité physique et morale des enfants* dont il a la charge,
- La consommation ou l'intrusion de toutes substances illicites sont strictement interdites sous peine de sanction,
- Le téléphone, hors du temps de pause, reste un outil de travail pour la musique, écouter une histoire, rechercher une activité et non pour être présent sur les réseaux sociaux durant votre temps de travail,
- Il ne vous est pas autorisé de poster des photos des enfants dont vous avez la charge sur vos réseaux personnels,
- Il vous est également demandé d'être respectueux envers vos collègues. Les conflits doivent être réglés en dehors de la présence des enfants. Préconisez le dialogue ! Sachez que nous sommes des directeurs à l'écoute non seulement des enfants mais également de nos animateurs - animatrices.

LES RÈGLES DE VIE





Les réunions

Dans le cadre de l'Accueil Collectif de Mineurs, les réunions d'équipe entre animateurs - animatrices et directeurs jouent un rôle essentiel. Elles sont des occasions non seulement pour se retrouver mais aussi pour renforcer la cohésion d'équipe, coordonner les actions et assurer le bien-être de tous. Elles sont la base de l'ACM.

Chaque animateur - animatrice est unique, les réunions d'équipe sont le lieu idéal pour confronter les points de vue, émettre son avis et partager ses expériences.

Elles auront lieu le soir lorsque les enfants seront pris en charge pour la garderie. Les animateurs - animatrices présents devront transmettre chaque information donnée aux personnes en charge de la garderie.

Les réunions servent :

- À communiquer : c'est le moment et le lieu où les animateurs peuvent transmettre des informations concernant le déroulement de la journée,
- À informer les animateurs de nouvelles consignes ou du déroulement d'une sortie par exemple,
- À transmettre des informations essentielles à destination des familles,
- À régler des différends entre animateurs ou une mésentente avec les familles,
- À s'assurer que chacun - chacune ait compris les attentes de la direction,
- À répondre aux questions que chacun - chacune se pose,
- À maintenir une cohérence entre les actions et les orientations des objectifs,
- À réajuster les objectifs fixés si besoin et d'amener des changements dans le fonctionnement et les activités proposées afin de mieux répondre aux objectifs.

LES RÉUNIONS



L'évaluation des animateurs est essentielle pour garantir la qualité des activités proposées et le bien-être des participants. Une auto-évaluation est faite afin que l'animateur / l'animatrice se situe au sein des différents critères demandés. L'évaluation permet de confirmer ou d'infirmer les compétences pédagogiques de chacun. Les critères inclus dans les grilles d'évaluation des animateurs concernent :

- Leur comportement et aptitudes générales au travail,
- Leurs aptitudes par rapport au projet pédagogique et aux activités proposées,
- Leurs savoirs, savoir-faire et savoir être,
- Leurs aspects relationnels avec l'enfant/le jeune, l'équipe, les familles,
- Leur place en réunion.
- Leur aptitude à contrôler le déroulement des activités et à stimuler l'intérêt des participants

DES OBJECTIFS

L'évaluation des objectifs est essentielle pour plusieurs raisons :

- Elle permet de mesurer de manière précise et objective l'aboutissement de chacun d'eux grâce à des critères et des indicateurs,
- Elle assure la clarté et la transparence sur ce qui est attendu et aide à orienter les objectifs fixés vers la réussite,
- Elle permet de rectifier lorsque l'objectif initial n'a pas été atteint.

DE LA SESSION

Évaluer une session d'Accueil Collectif de Mineurs est tout aussi crucial que les autres évaluations :

- Amélioration continue : L'évaluation permet d'identifier les points forts et les axes d'amélioration, garantissant ainsi une qualité de service optimale pour les enfants et les parents.
- Respect des objectifs pédagogiques : Elle aide à vérifier si les objectifs pédagogiques fixés ont été atteints et éventuellement à les ajuster si nécessaire pour un prochaine session,
- Gestion des ressources : L'évaluation permet de mieux gérer les ressources humaines et matérielles, en s'assurant que tout est utilisé de manière efficace,
- Satisfaction des participants : En recueillant les avis des enfants, des parents et des animateurs, on peut s'assurer que les besoins et attentes de chacun sont pris en compte.



LE BILAN

Le bilan global sera synthétisé pour évaluer le fonctionnement des actions de la session. Cette fiche bilan abordera :

- Le rappel des objectifs initiaux : généraux, opérationnels et pédagogiques
- Le rappel du public initialement prévu,
- Le public effectivement touché par l'action : Qui, combien, moyen mis en oeuvre,
- La description de la réalisation de l'action : Période de fonctionnement, jours, lieu, horaires, capacité d'accueil, temps forts...,
- Les moyens humains et matériels employés : Salariés, intervenant, qualification, rôle dans l'action,
- La démarche pédagogique mise en oeuvre : méthodes, activités, groupes, support pédagogique,
- Reprendre un à un les objectifs initiaux et s'interroger quant à savoir si l'objectif a été totalement atteint, partiellement ou pas du tout.
- Les obstacles ou les difficultés rencontrés,
- Les pistes d'évaluation.

